



Le respect des orientations va bien au-delà d'une simple liste de contrôle

Après la publication par le Vatican de Mensuram Bonam en 2022, les catholiques responsables de la protection des actifs ont reçu une proposition de consignes d'investissement pratiques fondées sur la foi. Bien que ces orientations incluent un bon nombre de directives spécifiques, le Vatican s'est montré parfaitement transparent dans son intention : Mensuram Bonam constitue un simple « point de départ » pour les catholiques désireux d'appliquer des critères fondés sur la foi pour la gestion de leurs finances.

La tâche difficile de respect des orientations de Mensuram Bonam était alors laissée aux investisseurs, aux institutions et aux individus.

CBIS a bien accueilli l'appel de l'Église d'intégration parfaite des enseignements sociaux et moraux dans la gestion des actifs financiers. Fort de la vision originelle de la propriété active des Frères des écoles chrétiennes, CBIS a cheminé sur la voie de la responsabilité pendant plus de quarante ans. Aujourd'hui, doté de l'infrastructure et de l'expérience nécessaires pour suivre l'appel évangélique et de la sagesse de la tradition de l'Église, CBIS est prête à relever le défi de Mensuram Bonam. Plus loin, en tant qu'entreprise, nous sommes pleinement préparés pour aider ceux dont le périple ne fait que commencer.



CBIS a mis en pratique de bonnes mesures

Intendants au long cours d'actifs catholiques à gestion responsable, CBIS s'est adossé depuis des années sur les orientations des onze Conférences épiscopales catholiques dans le monde entier pour le développement de la politique d'Investissements catholiques responsables. Par-delà notre relation et notre œuvre au long cours avec l'United States Conference of Catholic Bishops, l'équipe CBIS assure le suivi des orientations des Conférences sur les Droits de l'homme, l'Éthique, les Substances addictives, le Changement climatique et les Tests sur les animaux.

Il convient de noter que Mensuram Bonam ne demande pas à ces Conférences de se rassembler collectivement. Le document encourage uniquement ceux qui n'ont pas développé de directives à employer Mensuram Bonam comme stimulus pour le faire. En présence de directives et de critères d'investissement, ces Conférences sont encouragées à persévérer dans leur intégration systématique des enseignements sociaux catholiques dans leurs politiques d'investissement et à leur ajustement si cela s'avère nécessaire, de temps à autre.

La publication de Mensuram Bonam représente le premier effort de l'Église pour inciter à la réflexion parmi les investisseurs sur les valeurs humaines pour le développement. Nous sommes fiers d'avoir été en position de contribuer aux efforts du comité de travail pour le développement d'une comparaison des diverses directives des Conférences épiscopales. Bien que les Conférences épiscopales demeurent assurément un composant essentiel des contributions de CBIS, il convient d'avancer que nous avons été bénis grâce à Mensuram Bonam avec une nouvelle source première d'inspiration.

Eu égard à notre longue histoire de travail sur ces questions liées à la dignité humaine, à la justice économique et à la protection de l'environnement, il n'est pas surprenant que notre cheminement nous ait mené à un lieu en harmonie avec l'appel à l'action du Vatican. En effet, les appels de Mensuram Bonam pour des investissements fondés sur la foi pour « s'engager, rehausser et exclure » réaffirment la stratégie des Investissements catholiques responsables employée par CBIS depuis plus de quatre décennies.



Comment nous nous engageons

CBIS a eu de longue date la conviction qu'une propriété engagée est la méthode la plus efficace pour sensibiliser et modifier les perceptions des dirigeants d'entreprise. Dès sa fondation, CBIS a embrassé ce que Mensuram Bonam décrit comme « voter, exprimer et partir » comme un principe essentiel de son activité. Bien au-delà de la rédaction de courriers et du vote par procuration, CBIS s'implique directement auprès des dirigeants des entreprises au nom des investisseurs sur les questions clés préoccupant les catholiques. Nous estimons que les entreprises faisant attention à ces sujets, que nous soulevons souvent par des résolutions d'actionnaires, seront des entreprises plus performantes. In fine, nous souhaitons la réussite de ces entreprises et de nos investisseurs.



Visions du monde entier

Mensuram Bonam et les Conférences épiscopales en Autriche, en Italie et aux États-Unis ont exprimé spécifiquement leur préoccupation envers le changement climatique.

- Les évêques allemands mentionnent le manque de respect des normes écologiques même minimales.
- Les évêques italiens excluent explicitement les entreprises impliquées dans l'extraction, l'usage et la production d'énergie à base de charbon.
- L'USCCB déclare vouloir envisager un désinvestissement envers les entreprises échouant à initier des politiques de respect des objectifs de l'Accord de Paris.
- Les évêques autrichiens excluent les entreprises produisant du gaz naturel par fracturation ou la production de pétrole brut issu de la fracturation ou des sables bitumineux.

Comment nous nous engageons et désinvestissons du secteur des carburants fossiles

CBIS a entendu l'appel du Vatican envers un « désinvestissement progressif » comme l'énonce Laudato Si' : La sauvegarde de notre maison commune En reconnaissant les besoins en énergie du monde, nous avons discerné le message de l'Église : le choix d'une alternative moins nocive aux carburants fossiles est une approche appropriée.

Pour cette finalité complexe, CBIS s'est porté à l'avant-garde des engagements des actionnaires auprès des plus grands intervenants du secteur du pétrole et du gaz ces 30 dernières années afin d'influencer le secteur vers une transformation pour un futur moins carboné.

Au fil de ce cheminement, l'équipe Investissements catholiques responsables a mis en œuvre des filtres pour exclure les entreprises à fort impact qu'elle estimait incapables d'adapter leur modèle d'affaires au changement climatique.

En mettant en œuvre notre filtre Carburants fossiles, CBIS a exclu 53 entreprises en 2022 puis à nouveau 77 sociétés en 2023, une hausse de 145%, pour aboutir à un total de 130 entreprises mises à l'écart.



Lire le Rapport d'impact inaugural de CBIS

Pour lire le rapport intégral, scannez le code QR à la suite ou visitez :

<https://cbisonline.com/us/library/inaugural-impact-report/>



Comment ciblons-nous nos désinvestissements? La transition hors du charbon, par exemple, implique une réduction énorme de l'intensité carbone. Le désinvestissement des entreprises minières est donc assez simple. Tout comme le désinvestissement des commodités consommant du charbon. Mais qu'en est-il d'une entreprise de commodités déjà sur sa propre voie de désinvestissement du charbon ? Nous voulons être positionnés pour encourager et aider ce mouvement. Nous devons donc disposer d'un « siège à la table ».

C'est pourquoi l'équipe Impact & Justice de CBIS poursuit son engagement auprès des entreprises manifestant des progrès suffisants de décarbonation de leur modèle d'affaires. Actionnaire engagé, CBIS s'est efforcé de changer les modèles économiques de certaines sociétés intenses en carbone, en se fondant sur des stratégies réduisant, à terme, la demande de carburants fossiles.



Filtrage À Dessein

CBIS filtre environ 30% du S&P 500 et 20% du secteur des commodités MSCI ACWI.

La liste des exclusions comprend 130 entreprises de secteurs ciblés :

- **Commodités électriques**
- **Multi-commodités**
- **Producteurs d'électricité**
- **Carburants consommables**
- **Métaux et exploitation minière**
- **Matériaux de construction de conglomerats industriels**



Émissions Omniprésentes

18%

des émissions de gaz à effet de serre proviennent des **bâtiments**, notamment de nos demeures.

16%

des émissions de gaz à effet de serre proviennent des **transports**, notamment le camionnage et l'aviation.

24%

des émissions de gaz à effet de serre proviennent **des usages industriels basiques**, notamment le fer et l'acier.

18%

des émissions de gaz à effet de serre proviennent de **l'agriculture**, de la foresterie et de l'usage des terres.

Les émissions restantes sont attribuées aux sous-secteurs **des déchets, des produits chimiques, du ciment et de diverses énergies.**

Source: [OurWorldinData.org](https://ourworldindata.org), 2020.



Comment nous rehaussons

Le fait de rehausser, selon Mensuram Bonam, inclut la participation active avec des grands groupes pour contribuer à former des politiques, des réformes et des décisions. Le travail de CBIS dans cette quête complexe repose sur les orientations de son Comité de direction Impact et Justice qui définit les priorités des engagements et suit les objectifs de ces engagements. Supervisant également les pratiques de filtrage et de vote par procuration de la société, le Comité contribue à assurer la solidité de notre processus scruté de très près. CBIS a aussi pris la décision stratégique d'inclure un composant « investissement d'impact » dans ses fonds à revenus fixes.

Comment nous rehaussons grâce aux obligations d'impact

Un futur plus écologique nécessite des capitaux pour faciliter la transition. Les « obligations d'impact » sont un instrument d'allocation efficace des capitaux pour contribuer à effectuer ce changement.

Les fonds à revenus fixes de CBIS incluent des stratégies d'obligations d'impact dans le but de relever les défis sociaux ou environnementaux tout en générant des résultats mais aussi des rendements financiers positifs. Grâce à ces investissements, nous pouvons investir substantiellement dans le changement climatique positif, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique tout en générant des rendements d'investissement compétitifs.

La structure des obligations lie les rendements financiers à l'accomplissement d'objectifs sociaux ou environnementaux prédéfinis. Les obligations d'impact encouragent l'innovation, la collaboration et la responsabilité en déplaçant le risque de réussite des objectifs du financeur au prestataire de services, alignant ainsi les incitations financières avec un impact social positif.



Comment nous excluons

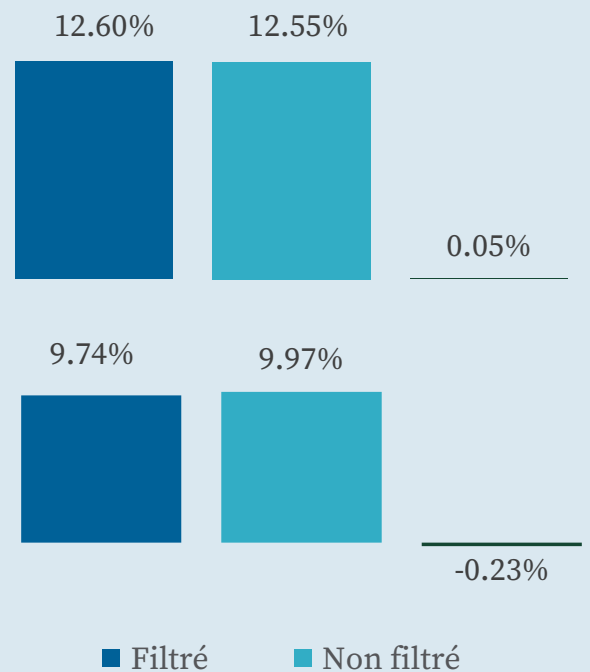
Mensuram Bonam suggère que la clé d'une politique d'exclusion est d'éviter les contradictions déontologiques entre un investissement et les enseignements de l'Église. Dans cette optique, l'approche CBIS depuis plus de quarante ans est une combinaison de considération judicieuse des questions de propriété active avec une analyse des données sectorielles pour filtrer avec discernement. Au fil des ans, nos recherches en interne ont constamment progressé sur des sujets importants en avance sur d'autres sociétés.

Comment nous excluons avec discernement dans l'espace du changement climatique

L'approche CBIS du changement climatique ne se borne pas aux relations avec les groupes pétroliers et gaziers. L'investissement dans le domaine répond à une question systémique relative à la demande et à l'offre. Le désinvestissement en soi s'avère insuffisant pour assurer un changement réel. Selon nous, le secteur nécessite une pression collective sur les entreprises pour impulser le changement. Pour notre part, cela passe par le désinvestissement et l'engagement. Et nous œuvrons dans les secteurs des commodités comme de l'agriculture, pas seulement les carburants fossiles.

Le fait est que les émissions sont omniprésentes. Nous répondons à l'aide d'une stratégie multiforme : désinvestissement, engagement et investissement positif. L'exécution collective selon ces trois axes est cruciale.

Le dépistage n'a pas dilué les performances



Investissement	CRI Equity	CRI US Small Cap Equity
Période couverte	12/31/12 – 12/31/2022	12/31/12 – 12/31/2022

Source: eVestment



CBIS dispose d'une structure en place

Bénie par la vision des Frères des écoles chrétiennes, CBIS bénéficie de quatre décennies de travail sur son infrastructure de propriété active. Au fil des ans, la société a accumulé des ressources. La société a accumulé du talent. Et, peut-être essentiellement, la société a accumulé de la crédibilité.

Aujourd'hui, CBIS œuvre en collaboration avec des réseaux fondés sur la foi comme ICCR, PRI, FAIRR, CERES et Investor Alliance for Human Rights. Dans cette optique, nous partageons le savoir et menons les stratégies afin de renforcer les performances d'entreprise sur un éventail de priorités. En outre, nous exploitons les relations de nos sous-conseillers pour contribuer à promouvoir l'action et le progrès de nos objectifs d'engagement. Des efforts de la sorte exigent des capitaux, des relations au long cours avec des professionnels à l'unisson de nos idées, désireux et impliqués pour faire entendre leur voix, et du courage pour mener ces efforts.

Pour assurer la constance de l'alignement des intérêts entre la société et ses investisseurs catholiques, nous comptons sur le Conseil des charismes CBIS, un organisme de conseil indépendant comprenant des leaders d'opinion sur les enseignements moraux et sociaux catholiques. Essentiellement un forum de retour d'information des investisseurs, le Conseil examine et opine sur des initiatives importantes de CBIS relatives à l'application par l'entreprise des enseignements catholiques dans ses stratégies d'investissement.

* ICCR: Interfaith Center on Corporate Responsibility

PRI: Principles for Responsible Investment

FAIRR: Farm Animal Investment Risk and Return

CERES: Coalition for Environmentally Responsible Economies

Charisms Council



Sister Patricia Boss, OP

Directrice financière à la retraite,
Sisters of St. Dominic,
San Rafael, California.



Rev. Dariusz Garbaciak, SVD

Trésorier Général,
Society of the Divine Word,
Rome, Italy.



Deacon Jeff Trumps

Directeur financier,
Diocese of Lafayette,
Lafayette, Louisiana.



CBIS sera un Évangéliste

Nous avons confiance dans notre conviction que CBIS occupe une position spéciale pour évangéliser la bonne parole de Mensuram Bonam. Les Frères des écoles chrétiennes sont dévoués à leur vœux d'éducation tout comme notre entreprise. CBIS prend le charisme de l'éducation au sérieux. À cet effet, nous colportons le message du Vatican à nos investisseurs, consultants et conseillers ainsi qu'aux dirigeants de l'Église. Depuis la publication du document en 2022, CBIS a accueilli des événements sectoriels et des discussions de panels dans un effort passionné pour diffuser le message.

Le fait d'entendre la bonne parole de Mensuram Bonam aura de grandes conséquences sur tous ceux désireux d'investir à l'unisson de leur foi catholique. CBIS a donc pris l'engagement formel de partager le savoir de son grand ouvrage avec la communauté au sens large.

Bien que CBIS en tant que société dispose du type d'infrastructure nécessaire aujourd'hui pour répondre à l'appel de Mensuram Bonam, nous sommes pleinement conscients que ce n'est pas le cas de tous parmi nous. Reconnaisant que notre propre chemin est encore long, nous nous engageons à aider les autres catholiques engagés sur cette voie.

Mensuram Bonam est un appel à l'action pour le futur. Nous portons également notre regard vers demain dans notre effort inlassable d'interprétation et de mise en œuvre de Mensuram Bonam pour les fidèles du catholicisme.



Informations Importantes

Avant d'investir, vous devriez examiner attentivement les objectifs de placement, les risques, les frais et les dépenses des fonds. Ces informations et d'autres renseignements sont disponibles dans le prospectus ou le prospectus simplifié. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. Vous pouvez obtenir le prospectus du CRI Fund, ou son prospectus simplifié, par téléphone au 1-866-348-6466. Le prospectus du CBIS Global Funds peut être obtenu sur notre site Web.

Les données de performance citées représentent les performances passées et ne garantissent pas les résultats futurs. Le rendement de l'investissement et la valeur du capital d'un investissement fluctueront de sorte que les actions d'un investisseur, une fois rachetées, peuvent valoir moins que leur coût initial et que le rendement actuel peut être supérieur ou inférieur au rendement coté. Pour connaître le rendement à jour jusqu'à la fin du mois le plus récent, veuillez visiter notre site Web au www.cbisonline.com ou composer le 1-866-348-6466.

Les données de performance présentées avant le 12/03/2021 sont celles des fonds du Catholic United Investment Trust (les « Fonds prédécesseurs »). Les fonds prédécesseurs étaient gérés par le conseiller au moyen d'objectifs, de stratégies, de politiques et de restrictions de placement qui, à tous égards importants, étaient équivalents. L'information sur le rendement a été ajustée pour tenir compte des dépenses du Fonds, ce qui peut entraîner une hausse ou une baisse du rendement.

Performance nette as of 12/31/2023	One An	Five Ans	Ten Ans
CRI Equity Index Fund	27.48	15.09	12.18
CRI Small-Cap Fund	15.92	10.85	7.82

Source: SEI, FactSet

Les Investissements catholiques responsables (CRI - Catholic Responsible Investments) sont une stratégie d'investissement conçue spécifiquement pour aider les investisseurs à rechercher des rendements financiers solides tout en restant fidèles à l'enseignement de l'Église catholique romaine.

Le fonds prend en compte les critères CRI du conseiller dans son processus d'investissement et peut choisir de ne pas acheter, ou peut vendre, y compris à des moments inopportuns qui entraîneraient des pertes pour le fonds, des investissements autrement rentables dans des sociétés qui ont été identifiées comme étant en con it avec les critères CRI du conseiller. Les fonds peuvent enregistrer des performances inférieures à celles d'autres fonds similaires qui ne tiennent pas compte des directives du CRI lors de leur prise de décision.

Les portefeuilles non filtrés utilisent les fonds réels des sous-conseillers sous-jacents, sans filtres CRI et fournis par eVestment. Cette recherche est fournie à titre indicatif du processus de sélection du CBIS et ne vise pas à représenter les résultats réels des fonds de l'IRC.

Les rendements sont présentés bruts des frais de gestion et comprennent le réinvestissement de tous les revenus. Les rendements réels seront réduits par les frais de gestion des placements et les autres dépenses qui pourraient être engagées.

Un investissement dans un fonds commun de placement comporte des risques, dont la perte possible du capital. Rien ne garantit que le fonds atteindra ses objectifs déclarés. Les avoirs actuels et futurs sont sujets à des risques. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La diversification ne peut pas protéger contre les risques des marchés.

Ratio de frais: CRI Small-Cap Fund 0.29% (Gross), 0.29% (Net). CRI Equity Index Fund 0.11% (Gross), 0.09% (Net).*

*Les dispenses et remboursements de frais sont contractuels et en vigueur jusqu'au 02/02/24.

Les fonds CRI sont distribués par SEI Investments Distribution Company (SIDCO). SIDCO n'est pas liée à CBIS ou à tout sous-conseiller des fonds.

Les titres identifiés et décrits ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour CRI Funds, CBIS Global Funds et les Comptes gérés distincts. Le lecteur ne doit pas partir du principe qu'un investissement dans les titres identifiés était ou sera rentable. Visitez notre site Web pour une liste complète des titres offerts sur la période.